

Bruxelles, le 15 juin 2022
(OR. en)

10309/22
ADD 1

ACP 81
PTOM 10
GROENLAND 1
FIN 672
RELEX 819

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	15 juin 2022
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	COM(2022) 287 final - ANNEXE
Objet:	ANNEXE du RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL Rapport sur la mise en œuvre de l'aide financière fournie aux pays et territoires d'outre-mer au titre de la décision d'association outre-mer, y compris le Groenland, et du 11 ^e Fonds européen de développement en 2021

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2022) 287 final - ANNEXE.

p.j.: COM(2022) 287 final - ANNEXE



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 15.6.2022
COM(2022) 287 final

ANNEX

ANNEXE

du

RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL

**Rapport sur la mise en œuvre de l'aide financière fournie aux
pays et territoires d'outre-mer au titre de
la décision d'association outre-mer, y compris le Groenland, et
du 11e Fonds européen de développement en 2021**

I. AIDE FINANCIÈRE PRÉVUE POUR LES PTOM EN 2021 AU TITRE DU 11^e FED

1) Décisions de la Commission adoptées au titre du 11^e FED

PTOM¹	Dotation initiale (en millions d'EUR)	Secteur de concentration	Décision de la Commission adoptée
Sint-Maarten	7	Eau, assainissement	C(2020) 7927
Curaçao	16,95	Résilience	C(2020) 8660
FCT IV	2	AT, études	C(2020) 8312
Soutien du 11^e FED à l'association des PTOM	1,10	Subvention de fonctionnement	C(2020) 3094
Aruba	13,05	Enseignement	C(2019) 886
Bonaire	3,95	Jeunesse	C(2019) 1697
Programme thématique (tous PTOM)	17,80	Changement climatique, y compris réduction des risques de	C(2019) 1595
FCT III	2	AT, études	C(2019) 5252
Sainte-Hélène	21,50	Connectivité et accessibilité	C(2018) 1044
Montserrat	18,40	Croissance durable et développement économique	C(2017) 9015
Programme régional pour les Caraïbes	40,00	Énergie durable et biodiversité marine	C(2018) 6196
Programme régional pour le Pacifique	36,00	Changement climatique et biodiversité	C(2018) 1022
Programme régional pour l'océan Indien	4,00	Observation, gestion, conservation des écosystèmes terrestre et marin	C(2018) 1046
Soutien du 11^e FED à l'association des PTOM	1,10	Subvention de fonctionnement	C(2018) 1025
Anguilla	14,05	Enseignement	C(2017) 1107
Îles Falkland	5,90	Connectivité et accessibilité	C(2017) 7131
Polynésie française	29,95	Tourisme	C(2017) 7129
Nouvelle-Calédonie	29,80	Emploi et insertion professionnelle	C(2017) 743
Îles Pitcairn	2,40	Tourisme	C(2017) 7847
Wallis-et-Futuna	19,60	Développement numérique	C(2017) 7130
FCT II	2,05	AT, études	C(2017) 2372
Saint-Pierre-et-Miquelon	26,35	Tourisme durable et connectivité maritime	C(2016) 5993
Saba	3,55	Énergies renouvelables	C(2016) 8490

¹ Les dotations initiales présentées dans le tableau n'incluent pas les compléments octroyés au titre de l'enveloppe B dans le contexte de la COVID-19.

Saint-Eustache	2,45	Énergie	C(2016) 8493
Îles Turks-et-Caïcos	14,60	Enseignement	C(2016) 8291
Total	335,55		

La décision d'association outre-mer précise les montants totaux alloués pour les programmes territoriaux et régionaux, ainsi que pour l'assistance technique. La répartition des dotations territoriales spécifiques tient compte de l'importance de la population, du niveau du produit intérieur brut, du niveau des dotations FED antérieures et des contraintes liées à l'isolement géographique, ainsi que prévu à l'article 9 de la décision d'association outre-mer.

2) Versements effectués au titre des programmes territoriaux du 11^e FED

PTOM	Dotation et complément au titre de l'enveloppe B entre parenthèses (en millions d'EUR)	Secteur de concentration	Total des décaissements en 2021 (en millions d'EUR)	Montant total décaissé sur la période 2014-2021 (en millions d'EUR)
Anguilla	14,05 (+ complément de 2,8)	Enseignement	0,9	13,6 (+ complément de 2,8)
Aruba*	13,05	Enseignement	0	9,5
Bonaire*	3,95	Jeunesse	2,16	2,16
Îles Vierges britanniques	2 (enveloppe B)	Résilience	0	1,8
Curaçao*	16,95	Résilience	0	0
Îles Falkland	5,9 (+ complément de 0,17)**	Connectivité et accessibilité	0	5,74 (+ complément de 0,17)
Polynésie française	29,95 (+ complément de 0,85)**	Tourisme	2,5 +0,85	29,83 (+ complément de 0,85)
Montserrat*	18,4 18,4 (+ complément)	Croissance durable et développement	2	16,3 (+ complément de 0,32)
Nouvelle-Calédonie*	29,8 (+ complément de 0,85)**	Emploi et transition professionnelle	0,85	28,6 (+ complément de 0,85)
Îles Pitcairn	2,4	Tourisme	0	2,35
Saint-Pierre-et-Miquelon	26,35 (+ complément de 0,75)**	Tourisme durable et services maritimes	1,1	26,35 (+ complément de 0,75)
Saba	3,55	Énergies	0	3,45

Sainte-Hélène	21,5 (+ complément de 0,61)**	Connectivité et accessibilité	0,61	19,15 (+ complément de 0,61)
Saint-Eustache	2,45	Énergie	0	2,37
Sint-Maarten*	7 +7 (enveloppe B)	Eau, assainissement	0 4,34	0 4,34
Îles Turks-et- Caïcos	14,6 (+ complément de 2,92)	Enseignement	0	13,2 (+ complément de 2,92)
Wallis-et-Futuna*	19,6 (+ complément de 0,56)**	Développement numérique	0,56	17,6 (+ complément de 0,56)
Total	248,33		15,87	206,17

* Ce programme se poursuit après 2021.

** Ce complément provenait de la réserve disponible de l'enveloppe B, mobilisée dans le cadre de la réponse mondiale de l'UE à la COVID-19.

3) Versements effectués au titre des programmes régionaux/thématiques du 11^e FED

Région	Dotation et complément au titre de l'enveloppe B entre parenthèses (en millions d'EUR)	Secteur de concentration	Montant total décaissé en 2021 (en millions d' EUR)	Montant total décaissé sur la période 2014-2021 (en millions d' EUR)
Caraïbes	40,00 (+ complément de 2,67)**	Énergie durable et biodiversité marine (2018-2024)	4,58	8,2
Pacifique	36,00	Changement climatique et biodiversité (2018- 2024)	7	23,27
Océan Indien	4,00	Observation, gestion, conservation des écosystèmes terrestre et marin (2018-2022)	0,81	2,28
Programme thématique pour un outre-mer vert (Green Overseas programme) (tous PTOM)	17,80	Changement climatique, y compris réduction des risques de catastrophe, et énergie durable (2020-2026)	0	1,7
Total	100,47		12,39	35,45

** Ce complément provenait de la réserve disponible de l'enveloppe B, mobilisée dans le cadre de la réponse mondiale de l'UE à la COVID-19.

4) Autres versements effectués au titre du 11^e FED

	Dotation (en millions d'EUR)	Secteur de concentration	Montant total décaissé sur la période 2014-2021 (en EUR)
Facilité de coopération technique (FCT)	8,5	Assistance technique pour les besoins en matière de programmation et de mise en œuvre	FCT I: 2 414 457 FCT II: 1 904 798 FCT III: 1 765 819 FCT IV: 308 256
Subvention aux PTOM	2,2	Subvention de fonctionnement	(2018-2019) 932 010 (2020-2021) 880 000
Total	10,7		8 205 340

II. AIDE FINANCIÈRE PRÉVUE POUR LES PTOM EN 2021 AU TITRE DE LA DÉCISION D'ASSOCIATION OUTRE-MER

1) Décisions de la Commission adoptées en 2021

PTOM	Répartition (en millions d'EUR)	Secteur de concentration	Décision de la Commission adoptée
PIP pour Saint-Pierre-et-Miquelon	27	Tourisme durable	C(2021) 9164*
PIP pour les Terres australes et antarctiques françaises	4	Biodiversité	C(2021) 9164*
PIP pour la Polynésie française	31	Eau, assainissement	C(2021) 9164*
PIP pour la Nouvelle- Calédonie	30,9	Énergie renouvelable durable	C(2021) 9164*
PIP pour Aruba	14,2	Administration en ligne et numérique	C(2021) 9164*
PIP pour Saba	4,1	Énergie renouvelable durable	C(2021) 9164*
PIP pour Saint- Barthélemy	2,5	Gestion des risques de catastrophes	C(2021) 9164*
PIP pour Saint-Eustache	2,9	Agriculture durable	C(2021) 9164*

PIP pour Sint-Maarten	7,7	Énergie renouvelable durable, coopération transfrontière	C(2021) 9164*
PIP pour le Pacifique régional	18	Systèmes alimentaires durables	C(2021) 9170
PIP pour le Groenland	225	Enseignement, croissance verte	C(2021) 9159
PAA du Groenland	60 (sur 225)	Enseignement	C(2021) 9318
PAA pour les mesures de soutien	2,5	Facilité de coopération technique (FCT) (1 500 000 EUR) et soutien à l'association des PTOM (1 000 000 EUR)	C(2021) 8901 C(2021) 8698
Total pour les PIP	367,3		

* Cette décision unique de la Commission adopte les 9 PIP énumérés.

La date d'adoption de la décision d'association outre-mer (5 octobre 2021) en tant que base juridique des décisions susmentionnées de la Commission, des PIP et des plans d'action annuels a permis leur adoption en décembre 2021.

La décision d'association outre-mer précise les montants totaux alloués pour les programmes territoriaux et régionaux, ainsi que pour l'assistance technique.

La répartition indicative des dotations territoriales spécifiques tient compte de la population, du produit intérieur brut (PIB), de la pauvreté et des inégalités, du niveau des dotations antérieures, des capacités d'absorption et des contraintes liées à l'isolement géographique des PTOM, comme indiqué à l'article 9 de la décision d'association outre-mer.

2) Versements au titre de la décision d'association outre-mer en 2021

Conformément aux prévisions, aucun versement n'a été effectué en 2021 étant donné que les nouveaux PAA n'ont été adoptés qu'à la fin de l'année.